Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 243

Artikel: Soins à donner aux noyés
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251771

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

voir bien avant dans la côte, d'où le Corps saint fut conduit en procession jusquà la collégiale et déposé sur l'autel, à l'entrée du chœur, où il resta pendant la nuit exposé à la vénération du public et gardé par des hommes armés.

« Le lendemain, vers les 8 heures, Messieurs les Chanoines et tout le clergé s'étant assemblé, conduisirent le Corps saint jusqu'à la chapelle de Lorette, suivi de la population de toute la ville. »

« Nous prîmes ensuite le chemin de Saint Brais, où Monsieur le curé, avec tous ses paroissiens, vint nous recevoir en procession au lieu dit « *Au Ban ès Bœufs* », nous conduisit jusqu'à l'église où le saint corps fut déposé pendant une heure ; après quoi Monsieur le curé de Saint-Brais nous reconduisit en procession jusqu'à la rencontre de ceux de Montfaucon, où se trouva Monsieur le curé avec sa procession. M. le curé de Saint-Brais s'en retourna et celui de Montfaucon nous conduisit jusqu'à l'église. Il y avait 52 hommes sous les armes qui firent d'abord une décharge quand ils aperçurent le Corps saint : et 16 mortiers que l'on tira également. Tous les hommes armés nous accompagnèrent jusqu'à l'église où l'on déposa le Corps saint sur un autel préparé au milieu de l'église, où il demeura toute la nuit exposé à la vénération du public et gardé par les hommes qui portaient le Corps saint.

« Le 9 octobre, à 6 heures du matin, nous sortîmes de Saignelégier, moi comme curé, M. Guerry, vicaire, M. Pierre Louis Simon et Pierre Jean-Baptiste Richard Guenin, tous prêtres à Saignelégier, avec toute la paroisse en procession, pour aller chercher le Corps saint à Montfaucon. Etant arrivés là, nous chantâmes une antiphone, puis on eut la bénédiction et ensuite nous sortîmes de l'église. Monsieur le curé de Montfaucon et toute sa paroisse nous accompagnèrent en procession. Les hommes armés, rangés sur deux lignes, firent une décharge, puis on fit partir les mortiers. Les hommes, dans le même ordre, accompagnèrent la procession jusqu'à Saignelégier. Quand nous fûmes proche du Bémont, pour entrer sur le territoire de Saignelégier, les processions des Bois et des Breuleux se trouvèrent là, ce qui rendit la procession très nombreuse. »

« A 200 pas de la barrière du Bémont, M. le Révérendissime Jean Baptiste Sémon, Abbé de Bellelay, se trouva là en habits pontificaux, avec crosse et mître, se trouva là avec dix de ses religieux en surplis et bonnet carré. »

« Lorsque le Corps saint parut, les trompettes commencèrent à jouer ; ensuite Monsieur le Révérendissime Abbé se mit immédiatement devant le Corps saint, et les autres Pères de Bellelay se mirent dans les rangs de la procession, après le clergé. Pendant ce temps, 50 hommes de la procession firent une décharge, ensuite une décharge des 16 mortiers ».

« On suivit cet ordre jusqu'à l'église. Les soldats de Montfaucon et les 50 de notre paroisse faisaient la haie de chaque côté de la procession. M. de Lœwenbourg, grand bailif pour lors dans la Franche-Montagne, M. François, conseiller et procureur-général de Son Altesse, M. de Rosé, comte palatin et avocat de la cour, avec les autres officiers suivaient immédiatement le Corps saint, ensuite une multitude de monde. Il y avait plus de 5,000 personnes. »

« En entrant dans l'église, la musique joua un de ses plus beaux airs, au bruit retentissant des mortiers. On plaça le Corps saint sur l'autel du Saint Scapulaire et on le mit dans la place où il est actuellement. La chapelle et l'autel ont été tout nouvellement bâtis »

« Monsieur le Révérendissime Abbé de Bellelay chanta pontificalement l'office ; M. le Prieur fut prêtre assistant, les deux MM. Simon, ci-dessus nommés firent l'office de diacre et de sous-diacre. M. Guerry portait l'encensoir et M. Mérat l'encens et moi je remplissais les fonctions de maître des cérémonies. Le Révérend Père Alexis Crevoisier prêcha parfaitement bien et on eut la messe en musique par ces Messieurs les chanoines de Bellelay qui s'étaient placés dans la chapelle du St-Rosaire. A l'Elévation, on fit une décharge d'armes à feu et de mortiers. Monsieur le Révérendissime Abbé, au son des trompettes et de toute l'artillerie, chanta ensuite les collectes d'actions de grâce. *(A suivre.)*

Soins à donner aux noyés

Hélas ! la saison des bains est aussi la saison des noyés. Que d'accidents parfois, et que d'accidents mortels, faute de savoir retirer de l'eau et sauver quelque imprudent !

Même pour les pêcheurs à la ligne, il en est qui peuvent tomber à l'eau et si l'eau est profonde risqueraient de n'en plus sortir.

Nous avons cru sage de donner quelques indications qui serviront à conserver la vie à des noyés.

Deux cas peuvent se présenter, dit le *Bulletin suisse* de pisciculture :

Un camarade tombe à la rivière et disparaît ; sachant parfaitement nager, vous n'hésitez pas à vous débarrasser d'une prrtie de vos vêtements, vous plongez et finissez par retrouver celui qui se débat contre la mort. Devez-vous alors, suivant certains préceptes barbares, étourdir d'un coup de poing sur la tête celui que vous voulez sauver et dont vous craignez les spasmes intempestifs ! Certes non, car vous pouvez ainsi rendre définitive la catastrophe que vous voulez prévenir.

Evitez seulement de vous laisser saisir par l'homme qui se noie, car c'est là le danger ; tâchez de le surprendre par derrière et *par deux points à la fois*, les cheveux et un bras de préférence, nageant vous-même avec vos jambes et poussant le naufragé vers la surface afin qu'il puisse respirer ; tenez surtout vos bras étendus énergiquement devant vous, afin de maintenir le noyé à distance.

S'il est déjà évanoui, faites la planche en le tenant dans la même position, sa tête sur votre poitrine, et nagez de vos jambes vers le bord jusqu'à ce qu'il vous soit possible d'atterrir, ou de saisir les amarres, cordages ou perches qui vous seraient tendus.

La deuxième hypothèse est plus embarrassante. Votre camarade tombe à l'eau et vous ne savez pas nager. Il est certain que dans ce cas vous ne sauriez plonger pour aller à sa recherche ; mais en étudiant le sens du courant, peut-être pourriez-vous choisir un endroit d'où il vous soit permis, sans risquer votre propre existence, de venir à son secours, soit directement, soit en lui jetant une amarrre. Ce sera une corde ou une perche à votre portée ou encore une plaque de liège dont se servent souvent les pêcheurs ou guides de siège.

Si le sauvetage a été heureux et qu'on soit parvenu à retirer de l'eau le pauvre malheureux qui ne donne plus signe de vie, et dont la figure violacée semble indiquer que tout secours lui est devenu inutile, prenez garde, car ici toute erreur peut être néfaste une minute d'hésitation, une fausse manœuvre peut amener la mort de cet homme, encore plein de vie sous les apparences d'un cadavre.

Voici ce que vous avez à faire sans perdre un instant :

1° Etendez votre homme sur le dos, dans la

---

de l'eau se dégorgeant des gouttières, et d'autres bruits qui avaient en eux de l'inconnu, tantôt l'éclatement d'on ne sait quel coup de mine qui secouait le balancier de cuivre de l'horloge, tantôt des cris d'épouvante pareils à ceux des hommes, des appels prolongés, aigus, désespérés, auxquels rien ne répondait, si ce n'est une petite pincée de cendres qui tourbillonnait et montait par la cheminée, tantôt, par larges périodes, le mugissement des forêts qui enveloppaient la ville, forêt de la Haye, bois de Pont-Saint-Vincent, bois du Chanot, bois de Chaudency, taillais, halliers, futaies de sapins et de hêtres, masses d'arbres ruisselantes, échevelées, courbées depuis des heures et hurlant toutes ensemble. La petite maison où Véronique et son père écoutaient en ce moment la tourmente n'avait pas elle-même une seule tuile de son toit qui ne tremblât. Elle était, comme ses voisines, assaillie de tous les côtés à la fois. Car la tempête, arrivant à plein vol sur le coude du fleuve, se heurtait contre les collines de Dommartin, rebondissait par dessus la Moselle, et, refoulée de l'autre bord par les pentes du fort Saint-Michel, tournait et s'abattait sur la petite ville de Toul.

Véronique demanda, sans se détourner :

— C'est un inspecteur général qui passe demain la revue ?

— Oui, s'il y a revue par un temps pareil. On dit qu'il vient surtout pour décider la construction des nouveaux forts. On va dépenser des millions et rendre la place imprenable.

— Tant mieux pour la chère France, père, et tant mieux aussi pour vous. Ça vous occupera de voir remuer la terre ; vous me raconterez le soir ce que vous aurez vu.

La réponse se fit attendre un peu, et elle fut dite si tristement.

— Tu as raison, dit M. Audoin, ça m'amusera. Je ne peux plus que m'amuser, moi... Je suis l'invalide qui se traîne aux parades, et qui ne commande plus, et qui n'est plus rien. Ah ! que je serais malheureux, si je ne t'avais pas !

— Vous m'avez, heureusement ! Savez-vous que Mme de Frolois m'a promis sa fille pour le mois prochain ? Voilà encore une leçon qui nous aidera à vivre.

Un coup de vent plus terrible que les derniers secoua la maison, et, aussitôt, comme le crépitement des balles après l'éclatement de l'obus, en entendit la pluie cingler les toits.

— Ça me rappelle vraiment la guerre, fit le capitaine... Si j'étais resté sur les grands chemins en ce temps-là, tu n'aurais pas tant de mal à présent...

Il se tut, parce qu'il avait une peur secrète de sa fille, et qu'elle lui reprochait de se plaindre trop souvent de la vie, et il se remit à cirer ses bottes. Il avait enfoncé sa main gauche, sa mauvaise main percluse et déformée, dans une botte d'ordonnance, et, de l'autre main, il brossait le cuir, en s'interrompant après chaque coup de brosse pour voir si ça luisait. Véronique, n'entendant plus parler M. Audoin, tourna un instant la tête, et elle eut un sourire qui lui donna une espèce de beauté, à elle qui était laide.

(La suite prochainement.)

position horizontale, vous gardant de le suspendre par les pieds, sous le prétexte de lui faire rendre l'eau ;

2° Coupez avec votre couteau de pêche les vêtements du cou et de la poitrine.

3° Ouvrez la bouche, saisissez solidement la langue du moribond par son tiers antérieur, entre le pouce et l'index, avec un linge quelconque ou même avec les doigts, et exercez sur cette langue, de quinze à vingt fois par minute, de *fortes* tractions réitérées, successives, rythmées, suivies de relâchement, en imitant les mouvements de la respiration normale. Pour compter de 15 à 20 fois par minute, il faut se régler sur sa propre respiration, en faisant les inspirations aussi longues que possible et les expirations, au contraire, très courtes.

Pendant les tractions, il importe de sentir que l'on tire bien sur la racine de la langue, qui, dans le cas de mort apparente, se prête à ces tractions avec une passivité absolue. Tout à fait au début, et seulement pendant les deux ou trois premières tractions, il sera utile d'introduire l'index de l'autre main dans l'arrière-gorge, de façon à provoquer le vomissement.

Lorsqu'on commence à éprouver une certaine résistance, c'est que la fonction respiratoire se rétablit et que la vie revient ; il se fait alors habituellement un ou plusieurs mouvements de déglutition bientôt suivis d'une respiration bruyante que le Dr Delaborbe, l'inventeur du procédé, appelle « *le hoquet inspirateur* ». Ce procédé a déjà sauvé des milliers d'existences humaines ; car il est utile dans tous les cas d'asphyxie, aussi bien chez les nouveaux-nés que dans les cas de mort apparente par pendaison, strangulation, submersion, gaz délétère, électrocution, etc., etc.

Mais, voilà *une heure* que vous opérez énergiquement les tractions, et la vie ne revient pas ! Continuez, continuez encore ; ce n'est parfois qu'après plusieurs heures de manœuvres que vous parviendrez à rendre à la vie une existence humaine, probablement fort précieuse.

Peut-être désirez-vous connaître pourquoi ce procédé si simple, d'une application à la portée de tout le monde, est si puissant et laisse bien après lui ceux de la respiration artificielle, dont je parlerai tout à l'heure ?...

La raison scientifique, la voici : les tractions de la langue produisent l'excitation des extrémités des nerfs laryngés supérieurs, des glosso-pharyngiens, des expansions tranchéo-bronchiques, des pneumo-gastriques, d'où réveil du centre moteur repiratoire du bulbe, et, partant des contractions du diaphragme et des muscles thoraciques.

Mais laissons la théorie et ses mots barbares pour revenir à la pratique.

Votre malade persiste à ne pas donner signe de vie ; *le hoquet inspirateur* ne s'est pas encore fait entendre, vous continuez vos tractions et, pendant ce temps, des camarades sont venus qui vont vous servir d'aides. Il y a donc autre chose à faire ? Oui ; mais sans cesser un instant les tractions rythmées ; vos aides vont, sous votre commandement, pratiquer la respiration artificielle. Et ici, j'emprunte au Dr Mareschal, médecin-major, les instructions qu'il fait donner dans l'armée et spécialement dans les régiments de pontonniers ; je cite textuellement :

« Deux aides pratiquent la « *respiration artificielle* », en opérant simultanément des pressions rythmées et énergiques, l'un sur les deux côtés de la poitrine, l'autre sur le ventre de bas en haut. Ces pressions sont faites quinze fois par minutes et suivies chaque fois d'un relâchement brusque et simultané.

L'opérateur qui agit sur la langue (supposez que c'est vous) prononce le commandement : *une*, au moment où il opère la traction, et le commandement de *deux* lorsqu'il fait rentrer la langue dans la bouche. Les pressions sur la poitrine et le ventre doivent coïncider avec le commandement *deux* et leur cessation brusque avec le commandement *une*. »

Il y a un autre procédé de respiration artificielle dit « *Sylvester* », qui consiste à faire exécuter aux bras de l'asphyxié des mouvements alternatifs de pression et d'écartement, mais j'estime qu'il est plus sage de s'en tenir aux deux que je viens de décrire.

Il va sans dire que, si vos aides sont assez nombreux, vous pourrez, en même temps, faire pratiquer par les plus vigoureux, sur les membres inférieurs et supérieurs, des frictions sèches, à l'aide d'un linge de laine, des flagellations avec des paquets d'orties, du massage et pétrissage des membres.

Si le noyé fait des efforts pour respirer, passez vivement sous son nez un mouchoir sur lequel vous aurez fait tomber quelques gouttes d'ammoniaque (tout pêcheur sérieux doit en avoir un flacon dans sa trousse, ne serait-ce que contre les piqûres de mouches ou de vipère).

Ne vous inquiétez pas surtout de savoir depuis combien de temps votre camarade est tombé à l'eau ; on a sauvé des noyés *après plus d'une demi-heure de submersion*.

Je répète, en y insistant, que les manœuvres diverses dont je viens de faire la description doivent être continuées parfois *pendant plusieurs heures*, car actuellement, malgré les récompenses promises, on n'a découvert aucun signe infaillible de la mort certaine et définitive. Cette triste constatation est en même temps un encouragement à persister dans les tentatives, si fatigantes soient-elles, de rappel à la vie d'un être humain.

En résumé : garder son sang froid ; ne pas perdre un instant ; s'opposer de toutes ses forces à ce qu'on suspende le noyé par les pieds ; pratiquer immédiatement les tractions de la langue accompagnées de respiration artificielle, et attendre avec patience que vos efforts soient couronnés de succès.

Menus propos

Souverains en automobile. — Comme de simples mortels, il y a des monarques qui ne dédaignent pas le teuf-teuf. Même il a toute leur faveur. Ainsi le roi de Portugal, qui était déjà un fervent yachtman, s'adonne maintenant d'une façon régulière à l'automobile. Il fait de longues promenades dans une voiture française et on peut le rencontrer presque quotidiennement à Cascalo, à Cintra et aux environs de Lisbonne, accompagné souvent de don Alfonso son frère.

L'empereur d'Autriche a rendu visite l'autre jour à sa fille, l'archiduchesse Marie-Valérie, femme de l'archiduc Franz Salvator. Grande fut sa surprise en constatant que sa fille et son gendre étaient venus au-devant de lui à la gare en automobile. Prié de monter dans la voiture, l'empereur, sans se faire trop prier, s'exécuta et en riant dit : « J'accepte, mais j'espère que vous ne me verserez pas. »

Le roi et la reine d'Angleterre, accompagnés de l'impératrice douairière de Russie, sont allés il y a quelques mois en automobile à Hillerœd (Danemark) et sont revenus à Fredensborg.

Et les révolutionnaires prétendront que les rois sont hostiles au progrès !

* * *

Il ressort d'une statistique publiée à New-York, que M. John Rockfeller doit être considéré comme le personnage le plus riche du globe. Sa fortune ne peut pas être évaluée à une dizaine de millions près. Le chiffre dépasse les fortunes réunies des Astor, des Vanderbilt, des Gould et des Rothschild.

D'après cette statistique, son revenu dépasse 20 millions de dollars, donc 1,666,666 dollars par mois, 55.555 dollars par jour, et 2,316 dollars, soit 11,580 fr. par heure. M. Rockfeller a débuté comptable, au traitement de 50 dollards par mois. Il mène une vie retirée. On le dit inaccessible.

* * *

Méfaits et bienfaits des moustiques. — Les moustiques sont-ils bons ou sont-ils méchants ? C'est la question que le monde scientifique, paraît-il, commence à se poser.

Hier, la science maudissait les moustiques, les accusant de propager la malaria sans compter d'autres maladies.

Aujourd'hui, un docteur Laffler, pathologiste berlinois, soutient que le virus des moustiques, inoculé aux cancéreux, peut les guérir de leur cancer. On prétend même que la nouvelle méthode est déjà appliquée dans un hôpital d'Allemagne.

Il est donc possible que les moustiques soient des bienfaiteurs de l'humanité souffrante ; mais il faut avouer, dans tous les cas, que ces bienfaits ont quelque chose de piquant.

Ajoutons que les moustiques aiment la musique. Le docteur Joly, médecin de la marine, qui a étudié à Madagascar, où pullulent ces insectes, leurs mœurs et leurs coutumes, raconte de la façon suivante les expériences décisives faites par lui à l'aide d'un instrument à cordes :

« Si l'on en joue, dit-il, dans un appartement, tous les moustiques qui s'y tenaient cachés entrent en danse, et si la fenêtre est ouverte, on on en voit pénétrer du dehors. Joue-t-on en plein air, avec ou sans lumière, on constste bientôt que le nombre de ces insectes devient rapidement tel qu'on ne peut plus tenir son instrument. »

La musique charme donc les moustiques, mais elle ne les adoucit pas. C'est du reste, en dépit du proverbe, l'effet que le même art produit sur les hommes.

* * *

L'amour des épices. — Que croquaient les gens gourmands quand il n'existait pas encore de bonbons ?

Ils croquaient des épices, nous répond M. Lalande. Le plaisir de « s'emporter la bouche » remonte en effet aux époques les plus reculées de notre histoire.

A l'époque de la *Chanson de Roland*, les dames cueillaient dans leurs drageoirs, en guise de bonbons, des clous de girofles, des noix muscades, des grains de poivre qu'elles croquaient avec délices, et elles se ruinaient pour acquérir les plus rares qui étaient apportés des confins du monde par les galiotes génoises.

Plus tard, la Pologne et l'Espagne conservèrent cette passion effrénée des épices. C'est peut-être cette passion qui a hâté la découverte de l'Amérique. Les navigateurs du XVe siècle cherchaient en effet à arriver aux Indes. Pourquoi ? parce que c'était le pays des épices.

Plus tard les épices servirent à faire de petits cadeaux aux juges.

Aujourd'hui on en met surtout dans la littérature, ce qui ne la rend pas meilleure, hélas !

* * *

Robes et microbes. — *Robe* rime avec *microbe*. Mais ce n'est pas uniquement pour cette raison que les ennemis de celui-là commencent à faire la guerre à celle-ci. D'après certains savants, les robes longues des dames, qui balayent sans cesse parquets et pavés, ramassent continuellement des germes morbides, et il peut en résulter des maladies.